



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL  
SÉANCE DU 25 JUIN 2020

**OBJET :**  
**APPROBATION DU**  
**RETRAIT DE L'EPTB DU**  
**FORUM**  
**METROPOLITAIN DU**  
**GRAND PARIS.**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, les membres du Bureau Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le onze, se sont réunis à 14h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Etaient présents :**

Nombre des membres composant le Bureau Syndical .....	14
En exercice.....	14
Présents à la Séance .....	5
Représentés par mandat .....	5
Absents .....	4

**Au titre du Conseil de Paris :**

*M. VAUGLIN*

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

*M. LARGHERO*

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

*M. MOLOSSI*

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

*Mme DURAND*

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

*M. VIART*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

**Etaient absents excusés :**

*M. BELLIARD*

*M. GUERIN*

*Mme OLIVIER*

*Mme JEMNI*

*M. TREMEGE*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*M. BEDREDDINE à Mme DURAND*

*Mme BLAUUEL à M. VAUGLIN*

*M. BONNET-OULALDJ à M. MOLOSSI*

*M. COURTES à M. LARGHERO*

La majorité des membres étant présente,

M.VAUGLIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

N° 2020-10-BS



**BUREAU SYNDICAL**  
**Séance du 25 juin 2020**

**DÉLIBÉRATION**  
**N° 2020-10-BS**

-----

**RETRAIT DE L'EPTB DU FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS**

-----

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 9 juin 2017, l'EPTB Seine Grands Lacs a adhéré au Forum métropolitain du Grand Paris. Créé en 2009 sous le nom de « Paris Métropole », devenu « Forum métropolitain » par arrêté préfectoral du 13 février 2017, ce syndicat mixte a pour objectif de réunir des collectivités territoriales de la zone urbaine capitale pour mener des études et bâtir un positionnement consensuel sur les grands enjeux d'intérêt métropolitain.

L'EPTB y a adhéré en 2017, moyennant une cotisation annuelle de 3.000 €. Aujourd'hui, les axes de travail du Forum métropolitain s'avèrent assez éloignés des potentielles expertises que l'EPTB pourrait leur apporter. Il est donc proposé que Seine Grands Lacs se retire du Forum métropolitain.

Les statuts du Forum Métropolitain précisent que le retrait d'un membre peut s'opérer à tout moment. Il convient d'en informer le Président par courrier en joignant une copie de la délibération afférente à ce retrait. Le retrait prend effet 15 jours à réception du courrier.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

## DÉLIBÉRATION

Le Bureau syndical,

**VU** l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

**VU** la délibération n° 2017/13 du 9 juin 2017, autorisant l'adhésion de l'EPTB Seine Grands Lacs au Forum Métropolitain du Grand Paris ;

**VU** l'article 16 des statuts du Forum métropolitain du Grand Paris, relatif au retrait d'un membre

**CONSIDÉRANT** que les axes actuels de travail du Forum métropolitain s'avèrent éloignés des potentielles expertises que l'EPTB pourrait leur apporter ;

**Après en avoir délibéré,**

**À l'unanimité,**

**Article unique** : **APPROUVE** le retrait de l'EPTB Seine Grands Lacs du Forum métropolitain du Grand Paris.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis